



LA

Colloque International

Mercredi 16 mai 2018
9h30 - 18h

Jeudi 17 mai 2018
8h30 - 17h

MÉDECINE EN DÉLIBÉRATION

PROGRAMME

Amphi Leclair
Sciences Po Lyon



Mercredi 16 mai 2018

9h30 : ACCUEIL - CAFÉ

10h : Introduction du colloque par **Christine DOURLENS** (Triangle, Université Jean Monnet Saint-Étienne), **Gwenola LE NAOUR** (Triangle, Sciences Po Lyon), **Magali ROBELET** (Centre Max Weber, Université Lyon 2).

10h30 - 12h30

1

Délibérer pour gouverner. Les politiques de santé au prisme de la concertation

Depuis une vingtaine d'années, la prise de décision en santé publique se complexifie du fait des incertitudes et des controverses scientifiques, mais aussi des enjeux sociaux, éthiques et économiques qui y sont associés. Dans ce contexte, les autorités publiques ont recours à des instruments de mise en débat des orientations de santé publique. Les contributions de cette session montrent les ambivalences de plusieurs concertations nationales en tant qu'outils de démocratie sanitaire, instruments de décisions et opérateurs de reconfiguration des pouvoirs entre les acteurs des politiques de santé.

10h30 - 11h Introduction par **Daniel BENAMOUZIG** (Centre de Sociologie des Organisations, Sciences Po Paris)

11h - 11h30 **Jeremy K. WARD** (VITROME, IRD, Aix-Marseille Université, IHU Méditerranée Infections)
Florian CAFIERO (IIAC, EHESS, CNRS)
Raphaël FRETIGNY (Triangle, ENS de Lyon)

→ **Une délibération qui explose aux coutures : la concertation citoyenne sur la vaccination.**

11h30 - 12h **Marie MÉNORET** (Paris 8 - CSU/CRESPPA)
Didier TORNAY (CSI-I3 Mines Paris Tech)

→ **Débatte de bienfaits et de risques médicaux. La surveillance par mammographie à l'épreuve d'une conférence citoyenne et scientifique.**

12h - 12h30 **Carine VASSY** (IRIS, Université Paris 13)

→ **Économie, sociologie et biomédecine : comment évaluer une innovation génétique controversée ?**

12h30 - 13h Discussion

13h - 14h : PAUSE DÉJEUNER

14h - 18h

2

La décision médicale à l'épreuve de la délibération

Complexité des cas, manque de connaissances et/ou de moyens, dans de nombreuses situations, des médecins de cette session sont tenus de participer à des procédures collectives de délibération afin de prendre des décisions médicales. Les contributions interrogent ces processus plus ou moins formalisés de discussion qui produisent des avis intégrant d'autres dimensions que les seules preuves médicales ou scientifiques.

14h - 14h30 Introduction par **Géraldine BLOY** (Laboratoire d'Économie de Dijon, Université de Bourgogne)

14h30 - 15h **Benjamin DERBEZ** (Université de Bretagne Occidentale LABERS)

→ **Se concerter pour décider collectivement ? L'exemple des réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP) de cancérologie.**

15h - 15h30 **Élise NÉDÉLEC** (Université de Bordeaux, LAM, Ceped)

→ **Au cœur de l'oncologie en Côte d'Ivoire : l'exemple des réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP) ou la rencontre entre savoirs médicaux et contexte pratique d'exercice.**

15h30 - 16h **Aurore LORETTI** (Clerf, Université de Lille)

Louis BRAVERMAN (LEDa-LEGOS, Université Paris-Dauphine)

→ **Des inégalités au cœur de la décision thérapeutique : le cas des réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP) en cancérologie.**

16h - 16h30 PAUSE

16h30 - 17h **Thomas JAMMET** (Haute École de Santé Vaud (HESAV), Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale)
Audrey LINDER (Haute École de Santé Vaud (HESAV), Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale)

→ **Incertitude et multidisciplinarité dans la clinique des troubles du spectre de l'autisme.**

17h - 17h30 **Laurence TESSIER** (EHESS, Centre d'étude des mouvements sociaux)

→ **Scènes médicales de la simulation : délibérer pour faire advenir de la vérité.**

17h30 - 18h Discussion



Jeudi 17 mai 2018

8h30 : ACCUEIL - CAFÉ

9h - 13h

3

Au-delà du médical : élargir la discussion et négocier les points de vue

Qu'il s'agisse de garantir des droits, d'attribuer des prestations ou de trancher des dilemmes éthiques, les médecins sont engagés, dans le cadre de diverses instances délibératives pluridisciplinaires, à tenir compte d'enjeux qui ne sont pas seulement médicaux. Les contributions de cette session analysent la dynamique de ces situations de délibération et s'intéressent aux effets de cette confrontation des savoirs et de points de vue hétérogènes.

9h - 9h30	Introduction par Vololona RABEHARISOA (Centre de Sociologie de l'Innovation, Mines ParisTech)
9h30 - 10h	Florent CHAMPY (LISST-CERS, Université de Toulouse II Jean Jaurès)
→ « L'entrepreneuriat de prudence ». Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé comme lieux d'expérimentation de délibérations interprofessionnelles.	
10h - 10h30	Hélène MALMANCHE (CESPRA, EHESS)
→ Entre silence législatif et jurisprudence compréhensive : la déontologie médicale comme source d'autorité et valeur normative dans un service d'assistance médicale à la procréation en Belgique.	
10h30 - 11h	Tonya TARTOUR (Centre de Sociologie des Organisations, Sciences Po Paris) Benoît EYRAUD (Centre Max Weber, Université Lyon 2)
→ Des savoirs en santé mentale en délibération : l'exemple du contrôle judiciaire des soins sans consentement en France et aux États-Unis.	
11h - 11h30	PAUSE
11h30 - 12h	Marion GABORIAU (Centre de Sociologie des Organisations, Sciences Po Paris)
→ Le savoir médical à l'épreuve de la délibération et du droit statutaire des fonctionnaires. Le cas de la commission de réforme des administrations parisiennes.	
12h - 12h30	Natasia HAMARAT (Centre Metices, Université libre de Bruxelles)
→ La « collégialité » dans les demandes d'euthanasie en Belgique. Une approche par les dilemmes éthiques et les évolutions des dispositifs de prise de décision.	
12h30 - 13h	Discussion

13h - 14h : PAUSE DÉJEUNER

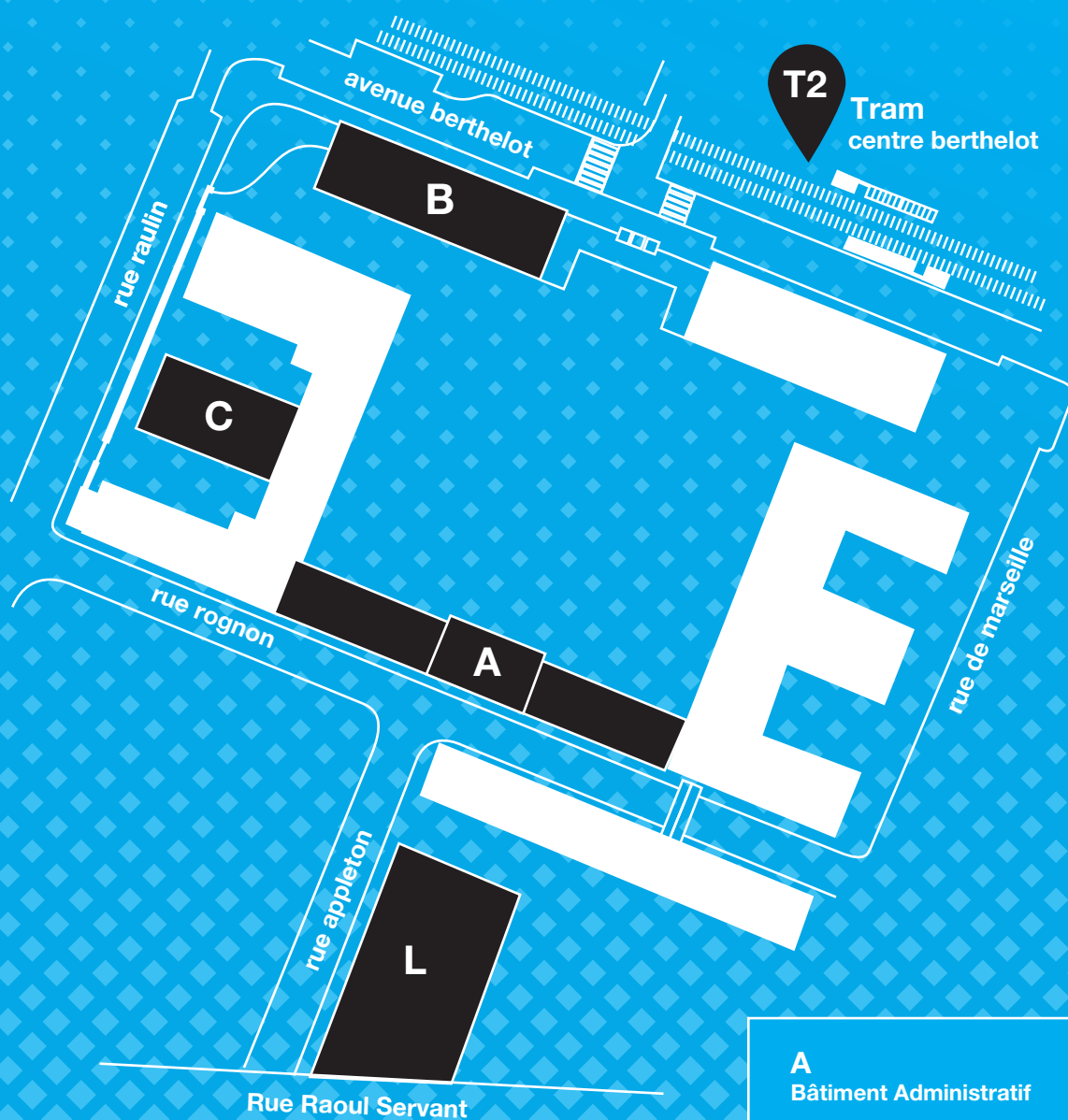
14h - 17h

4

Discuter des instruments, discuter avec les instruments

Les délibérations sur des cas cliniques ou sur des programmes de santé publique sont le plus souvent équipées par des protocoles ou procédures (chartes, grilles d'évaluation ou arbres de décision), élaborés eux-mêmes au terme de discussions. Cette session explore l'articulation de ces « délibérations emboîtées » en interrogeant, d'une part la façon dont l'élaboration d'instruments de délibération influence d'autres échanges et décisions, et d'autre part comment, en retour, les décisions et les pratiques mises en œuvre à l'aide de ces instruments agissent sur les acteurs qui les ont pensés.

14h - 14h30	Introduction par Jérôme MICHALON (Triangle, ENS de Lyon)
14h30 - 15h	Romain JUSTON (Centre de sociologie des organisations, Sciences Po Paris)
→ Des délibérations emboîtées. Médecins légistes et médecins du travail face aux cas, aux protocoles et à l'expertise.	
15h - 15h30	Charlotte BRUNEAU (CreSco, Université Paul Sabatier Toulouse 3) Jean-Paul GENOLINI (CreSco, Université Paul Sabatier Toulouse 3) Philippe TERRAL (CreSco, Université Paul Sabatier Toulouse 3)
→ Modalités de sélection et d'encadrement des patients lors de la co-construction avec des professionnels de santé d'un programme d'ETP en oncologie.	
15h30 - 16h	Solène GOUILHERS (Haute École de Santé Vaud, Hes-So et Institut de Recherches Sociologiques, Université de Genève) Claudine BURTON-JEANGROS (Département de sociologie, Université de Genève) Loïc RIOM (Centre de sociologie de l'innovation (CSI), Mines ParisTech, PSL University et Institut de Recherches Sociologiques, Université de Genève)
→ Un logiciel pour fabriquer de l'éthique ? Cadres et débordements d'un dispositif d'aide à la rédaction des documents d'information	
16h - 16h30	Discussion
16h30 - 17h	Conclusion du colloque



T2

Tram
centre berthelot

- A**
Bâtiment Administratif
- B**
Bibliothèque
- C**
Amphithéâtre Leclair
- L**
Bâtiment pédagogique